

Adresses

Boulevard du Château 12
7800 ATH
☎ 068 26 88 85

Rue de Caraman, 13
7300 Boussu
☎ 065 76 61 40

☎ 0477 80 11 49

✉ secps@itcb.be

SITE: www.eps-boussu-ath.be

FB : *Aumôniers du Travail de Boussu PromSoc*

Direction

Monsieur Pierre COQUELET

Nos bureaux sont ouverts :

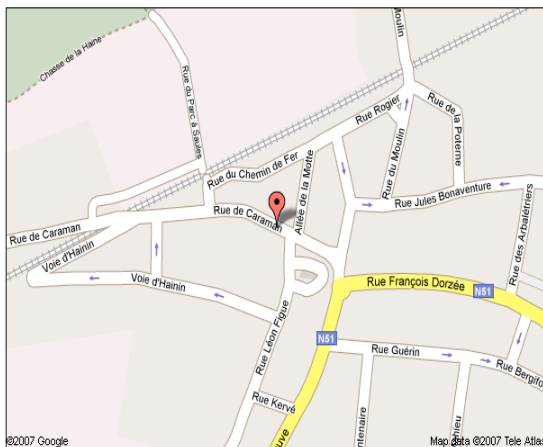
Du lundi au vendredi de 13h00 à 20h30.

Inscriptions

Dès le 29 Aout à Boussu (du lundi au vendredi 14h—20h)

Le 28 Aout (14h—20h) et à partir du 3 septembre à Ath (du lundi au jeudi 17h—20h30)

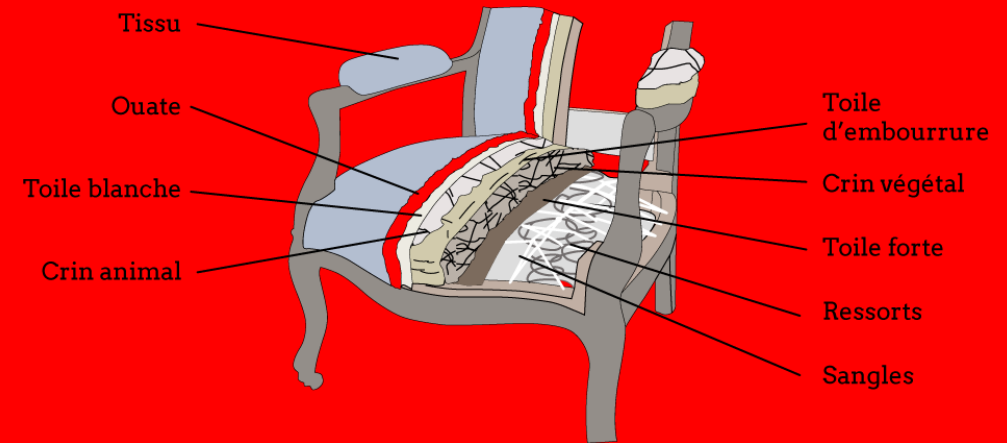
Plan d'accès



Institut Technique et Professionnel

Les Aumôniers du Travail

Promotion sociale - BOUSSU



UNITE DE FORMATION :

**AMEUBLEMENT : TECHNIQUES
SPÉCIFIQUES DE GARNISSAGE**



L'étudiant sera capable :

- D'identifier, de sélectionner, d'utiliser les matières appropriées aux techniques et aux fabrications : tissus spécifiques de tapisserie, traitements anti-taches et autres, doublures, molleton, jute, peaux, fourrure, skaï, ...;
- D'établir le plan de coupe en tenant compte du sens de poil, des têtes bèches, du centrage des motifs, des raccords;
- De remettre la carcasse à en état : renforcement des assemblages, clouages et collage des nouveaux taquets, retouchage de la sculpture et de la teinture;
- De réaliser le dégarnissage, le garnissage de sièges : tabourets, chaises, fauteuils de style « cabriolet », ...

Conditions d'admission

Certificat d'enseignement secondaire inférieur (CESI)

OU passer un test d'admission au secrétariat.

Droits d'inscription

101,20 €

20 € pour les demandeurs d'emploi, les étudiants de moins de 18 ans, les bénéficiaires de l'AVIQ, les bénéficiaires du CPAS, les enseignants sous certaines conditions.

Horaire des cours :

240 périodes

GROUPE 1 : Le mardi et jeudi du 05/10/2018 au 11/06/2019 de 17h30 à 20h50

GROUPE 2 : le lundi et mercredi du 01/10/2018 au 12/06/2019 de 17h30 à 20h50

Quelles démarches effectuer pour m'inscrire ?

- ✓ Remplir une fiche d'inscription au secrétariat.
- ✓ Fournir ma carte d'identité pour photocopie.
- ✓ Remettre mon diplôme le plus élevé au secrétariat (CEB, CESS, ...) ou remettre l'attestation de l'unité de formation précédente ou réussir un test d'admission pour entrer en formation.
- ✓ Payer les droits d'inscription en fonction de votre statut.
- ✓ Signer le "reçu école" dès paiement.
- ✓ Autres démarches :

Je suis demandeur d'emploi :

—> je remets mon numéro d'inscription du Forem.

Je suis bénéficiaire du CPAS :

—> je le signale au secrétariat et je remets une attestation de bénéficiaire du revenu d'intégration.

Je suis inscrit auprès de l'AVIQ:

—> je remets une attestation obtenue auprès de l'AVIQ.

J'ai moins de 18ans :

—> je remets une attestation obtenue auprès de mon établissement scolaire prouvant mon inscription

Je suis professeur :

—> je remets une attestation obtenue auprès de mon employeur ainsi que la fiche adéquate.

Une attention toute particulière est accordée aux étudiants en situation de handicap. Chaque situation est étudiée individuellement et les conseils des études mettent tout en œuvre pour essayer de rendre l'apprentissage accessible à tous.

Personne de référence à contacter: Mme MORUE Mélissa